

# Note aux rédactions

## Lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, le 21 octobre 2013.

### Rappel sur la vaccination contre la grippe.

La grippe est une infection respiratoire aiguë, souvent considérée comme bénigne, dont l'évolution peut être compliquée en raison d'une virulence particulière du virus ou à cause de la fragilité des personnes infectées. La vaccination est la principale mesure de prévention de la grippe. La politique vaccinale vise à protéger les personnes pour lesquelles la grippe peut être grave. Pour ces personnes, l'objectif est avant tout de réduire le risque de décès et de complications en cas de grippe.

La liste des pathologies sous-jacentes ciblées par les recommandations vaccinales a été revue par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) en 2011.

Depuis 2012, ces recommandations vaccinales prennent en compte les femmes enceintes, quel que soit le trimestre de grossesse et les personnes obèses ayant un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 40 kg/m<sup>2</sup>.

En 2013, la recommandation vaccinale a été élargie aux personnes atteintes d'une maladie hépatique chronique, avec ou sans cirrhose.

### Campagne de vaccination contre la grippe en Pf du 21 octobre 2013 au 31 janvier 2014.

Les vaccins contre la grippe saisonnière disponibles en ville sont des vaccins trivalents inactivés, sans adjuvant, qui contiennent les antigènes des trois virus grippaux les plus susceptibles de circuler cette saison : deux souches de virus A [A(H1N1) et A(H3N2)] et une souche de virus B.

Pour des raisons épidémiologiques, c'est le vaccin « hémisphère nord » qui est utilisé en Polynésie française.

La composition déterminée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour la saison 2013-2014 dans l'hémisphère nord diffère de celle du vaccin 2012/2013 pour les souches A(H3N2) et B :

- A/California/7/2009 (H1N1), identique à la saison 2012/2013
- A/(H3N2) antigéniquement analogue au vaccin prototype contre le virus A / Victoria / 361 / 2011 à propagation intercellulaire (recommandé : A / Texas / 50 / 2012)
- B/Massachusetts/2/2012, nouvelle par rapport à la saison 2012/2013

Ces vaccins sont administrés par voie intra musculaire.

Le vaccin contre la grippe saisonnière disponible en Pf est le Vaxigrip® (laboratoire Sanofi). Le prix unitaire en officine est de 1123 XPF.

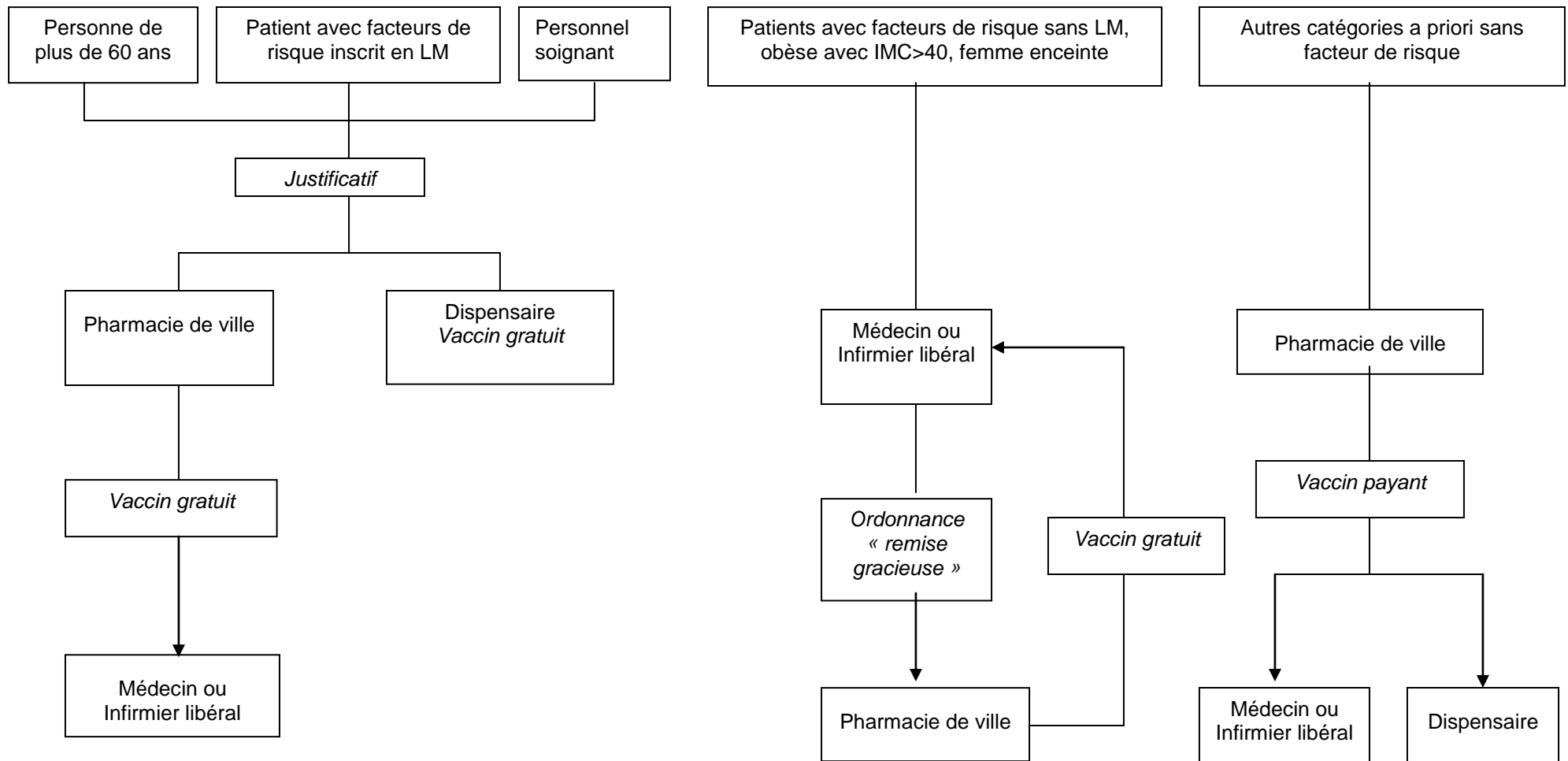
Les vaccins sont gratuits pour certaines catégories de population (Tableau 1, Figure 1). 16000 doses seront disponibles pour la population cible cette année.

Le coût pour la Direction de la santé de la campagne de vaccination est d'environ 9 millions XPF.

**Tableau 1 : catégories de personnes pour lesquelles la vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée**

GROUPES	OBSERVATIONS														
Personnes de plus de 60 ans															
Femmes enceintes quel que soit le trimestre de la grossesse															
Enfants à partir de l'âge de 6 mois avec des facteurs de risques de complications pour la grippe saisonnière	- enfants âgés de 6 mois à 35 mois <u>non vaccinés antérieurement</u> : 2 demi doses - enfants âgés de 3 à 8 ans révolus <u>non vaccinés antérieurement</u> : 2 doses														
Adultes avec les facteurs de risques de complications pour la grippe saisonnière															
Personnes ayant une obésité avec indice de masse corporelle supérieure (IMC) ou égale à 40 sans pathologie associée ou atteintes d'une pathologie autre que celle citée en 1	Taille et Poids correspondant à un IMC > 40  <table> <tr> <td>Taille en mètre</td> <td>Poids en kg</td> </tr> <tr> <td>1,50</td> <td>&gt;90</td> </tr> <tr> <td>1,60</td> <td>&gt;100</td> </tr> <tr> <td>1,70</td> <td>&gt;115</td> </tr> <tr> <td>1,80</td> <td>&gt;130</td> </tr> <tr> <td>1,90</td> <td>&gt;145</td> </tr> <tr> <td>2,00</td> <td>&gt;160</td> </tr> </table>	Taille en mètre	Poids en kg	1,50	>90	1,60	>100	1,70	>115	1,80	>130	1,90	>145	2,00	>160
Taille en mètre	Poids en kg														
1,50	>90														
1,60	>100														
1,70	>115														
1,80	>130														
1,90	>145														
2,00	>160														
Personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ainsi que dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge															
Entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois ayant des facteurs de risque de grippe grave	La notion d'entourage comprend le milieu familial (personnes résidant sous le même toit), la nourrice et tous les contacts réguliers du nourrisson.														
Professionnels de santé et autres professionnels	Professionnels de santé et tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère. Personnel navigant des bateaux de croisière et des avions et personnel de l'industrie des voyages accompagnant les groupes de voyageurs (guides).														

**Figure 1 : Modalités de distribution des vaccins / Campagne de vaccination contre la grippe 2013**



## **Cinq (fausses) idées reçues sur la vaccination contre la grippe saisonnière :**

### **1° La grippe n'est pas une maladie grave. Faux !**

La grippe est une maladie contagieuse qui guérit spontanément le plus souvent. Cependant, elle peut entraîner des complications sérieuses et être dangereuse pour certaines personnes fragiles. Elle est responsable d'un nombre variable de décès chaque année. Si vous êtes considéré comme une personne ayant un risque de développer des formes compliquées ou graves de grippe, il est recommandé de vous faire vacciner.

### **2° Le vaccin contre la grippe saisonnière n'est pas efficace. Faux !**

Le vaccin n'assure pas une protection à 100 %, mais la vaccination contre la grippe (notamment des personnes particulièrement fragiles) permet de diminuer les risques de complications et de formes graves. La mortalité liée à la grippe a diminué avec l'introduction de la vaccination.

### **3° Le vaccin contre la grippe est dangereux. Faux !**

Les effets indésirables des vaccins sont connus et il est bien plus dangereux d'avoir une grippe que de se faire vacciner.

La plupart des effets secondaires locaux (douleur, inflammation au point d'injection) ou généraux (fièvre, malaise général) sont transitoires et bénins.

Le risque de survenue d'effets secondaires graves liés au vaccin comme le syndrome de Guillain Barré reste très inférieur au risque de complications graves, directement liées à la survenue de la grippe elle-même (dont le syndrome de Guillain Barré).

### **4° Le vaccin contre la grippe saisonnière contient un adjuvant. Faux !**

Les vaccins contre la grippe saisonnière disponibles sur le marché ne contiennent pas d'adjuvant.

### **5° J'ai été vacciné l'année dernière donc je n'ai pas besoin de me refaire vacciner cette année. Faux !**

La composition du vaccin contre la grippe saisonnière est actualisée tous les ans car d'une année à l'autre, les virus qui circulent peuvent être différents. Le vaccin est dirigé contre les 3 types de virus qui ont le plus circulé durant l'année précédente et qui sont donc susceptibles d'être présents lors de l'année suivante. L'an dernier, la souche B qui a circulé était différente de celle contenue dans le vaccin. Le vaccin de cette année a donc été modifié en conséquence.

Ainsi, même si j'ai été vacciné l'année dernière, je ne serai peut-être pas protégé cette année. Je dois donc, me faire vacciner de nouveau contre la grippe saisonnière cette année, si je veux être protégé au mieux.

## **Références :**

BEH 14-15/19 avril 2013

Recommandations aux personnels de santé et partenaires de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière du 21 octobre 2013 au 31 janvier 2014. Circulaire de la Direction de la santé de Polynésie française -17 octobre 2013.

<http://www.sante.gouv.fr/grippe-saisonniere,3588.html>